

NATIONS UNIES

**Assemblée générale**

CINQUANTE-QUATRIÈME SESSION

*Documents officiels*

Deuxième Commission  
29e séance  
tenue le  
lundi 1er novembre 1999  
à 15 heures  
New York

---

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA 29e SÉANCE

Président : M. OLHAYE (Djibouti)

SOMMAIRE

POINT 100 DE L'ORDRE DU JOUR : ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE (suite)

- d) PROTECTION DU CLIMAT MONDIAL POUR LES GÉNÉRATIONS PRÉSENTES ET FUTURES  
(suite)

POINT 104 DE L'ORDRE DU JOUR : MONDIALISATION ET INTERDÉPENDANCE (suite)

POINT 97 DE L'ORDRE DU JOUR : QUESTIONS DE POLITIQUE MACRO-ÉCONOMIQUE (suite)

- a) RÉUNION INTERNATIONALE DE HAUT NIVEAU CHARGÉE D'EXAMINER LA QUESTION  
DU FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT À L'ÉCHELON INTERGOUVERNEMENTAL  
(suite)

---

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

Distr. GÉNÉRALE  
A/C.2/54/SR.29  
23 novembre 1999  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

La séance est ouverte à 15 h 15.

POINT 100 DE L'ORDRE DU JOUR : ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE (suite)  
(A/C.2/54/L.16, A/C.2/54/L.17 et A/C.2/54/L.18)

Projet de résolution sur le Programme solaire mondial 1996-2005 (A/C.2/54/L.16)

1. Mme CRITCHLOW (Guyana), présentant le projet de résolution au nom du Groupe des 77 et de la Chine, dit que le Groupe des 77 et la Chine considèrent l'emploi de l'énergie solaire comme une étape de la mise en oeuvre du programme Action 21. Elle appelle l'attention en particulier sur les paragraphes 6, 7, 8 et 9 formule l'espoir que la Commission l'appuie le plus largement possible.

Projet de résolution sur le rapport du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement (A/C.2/54/L.17)

2. Mme CRITCHLOW (Guyana) présente le projet de résolution au nom du Groupe des 77 et de la Chine. Ce projet contient un nouveau paragraphe 7, libellé comme suit :

«Insiste sur le fait qu'il importe de renforcer l'Office des Nations Unies à Nairobi, seule ville siège située dans un pays en développement, et encourage une utilisation accrue de ses installations;»

L'ancien paragraphe 7 porte maintenant le No 8. Mme Critchlow formule l'espoir que ce projet de résolution, qui vise à renforcer l'efficacité du Programme compte tenu de son rôle essentiel, suscitera le plus large appui parmi les membres de la Commission.

d) PROTECTION DU CLIMAT MONDIAL POUR LES GÉNÉRATIONS PRÉSENTES ET FUTURES  
(suite)

Projet de résolution sur la protection du climat mondial pour les générations présentes et futures (A/C.2/54/L.18)

3. Mme CRITCHLOW (Guyana), présentant le projet de résolution au nom du Groupe des 77 et de la Chine, signale que certains paragraphes, en particulier les sixième et septième paragraphes du préambule et le paragraphe 3, seront révisés sur la base des résultats de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Toutefois, comme il s'agit là d'une question d'intérêt mondial, elle formule l'espoir que la Commission soutiendra sans réserve le projet de résolution.

POINT 104 DE L'ORDRE DU JOUR : MONDIALISATION ET INTERDÉPENDANCE (suite)

Projet de résolution sur le rôle de l'Organisation des Nations Unies s'agissant de promouvoir le développement dans le contexte de la mondialisation  
(A/C.2/54/L.19)

4. M. TALBOT (Guyana) présentant le projet de résolution au nom du Groupe des 77 et de la Chine, appelle l'attention sur les quatrième, cinquième et sixième paragraphes du préambule et sur les paragraphes 2, 3, 10, 11, 12, 13 et 14. Il formule l'espoir que la Commission soutiendra le projet de résolution.

/...

POINT 97 DE L'ORDRE DU JOUR : QUESTIONS DE POLITIQUE MACRO-ÉCONOMIQUE (suite)

- a) RÉUNION INTERNATIONALE DE HAUT NIVEAU CHARGÉE D'EXAMINER LA QUESTION DU FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT À L'ÉCHELON INTERGOUVERNEMENTAL (suite)  
(A/54/28)

5. M. AMAZIANE (Maroc) dit que la problématique du financement du développement revêt un caractère d'autant plus urgent que le monde ne cesse de se débattre avec les effets dévastateurs des crises financières récurrentes, de la pauvreté rampante, des disparités et des inégalités de tout genre, des obstacles au commerce et de l'endettement extérieur. La responsabilité première de la mobilisation des ressources financières pour le développement incombe à chaque pays qui doit ainsi réunir les conditions politiques et économiques nécessaires à l'investissement productif et créateur d'emploi. Un cadre politique favorable à l'État de droit doit s'accompagner de politiques économiques saines, visant la promotion de l'épargne et la lutte contre la corruption.

6. Cela étant, l'environnement économique international joue un rôle d'autant plus important et déterminant que notre monde s'intègre davantage grâce aux technologies de l'information et de la communication qui ont facilité des mouvements de capitaux sans précédent. Il convient que la communauté internationale adopte des règles équitables de nature à inciter le capital à se diriger vers les endroits qui en ont le plus besoin.

7. La communauté internationale se doit aussi de tenir compte de la vulnérabilité structurelle des économies des pays en développement lorsqu'elle aborde les questions de commerce international en permettant une libéralisation progressive des régimes commerciaux qui commence par les produits pour lesquels ces pays ont un avantage comparatif avéré. La situation est d'autant plus alarmante qu'on assiste à la résurgence de politiques protectionnistes déguisées dont l'unique objectif est de limiter l'accès des pays en développement aux marchés internationaux. Alors même que des voix s'élèvent de par le monde pour crier à plus de justice et d'équité dans les relations économiques internationales, les obstacles au commerce continuent d'entraver les exportations des pays en développement et leur dette extérieure continue d'hypothéquer leur avenir. Parallèlement, l'aide publique au développement (APD) ne cesse de se contracter.

8. L'accès aux marchés des pays développés, la réduction de la dette extérieure des pays en développement lourdement endettés et l'augmentation de l'APD constituent par conséquent les éléments essentiels de toute stratégie internationale crédible qui veut résoudre durablement les problèmes de financement du développement.

9. Il convient de combiner le progrès scientifique et technique et les principes d'équité de telle manière que le modèle de développement ainsi élaboré garantisse une vie décente à toute l'humanité dans le respect des limites et de la capacité de notre planète. M. Amaziane espère que la Réunion de haut niveau pour l'examen du financement du développement à l'échelon intergouvernemental, qui doit se tenir en 2001, permettra de réformer les institutions financières internationales de façon qu'elles facilitent le développement sur toute la planète. Vu la nature des questions qui seront examinées par cette réunion, il

/...

convient que les pays y délèguent des responsables du plus haut rang. Par ailleurs, ses décisions devraient être prises avec l'intention de leur donner une suite ferme et résolue dans le cadre des institutions de Bretton Woods, de l'Organisation mondiale du commerce, des gouvernements et de l'Organisation des Nations Unies. La communauté internationale devra saisir l'occasion offerte par la tenue de cette importante rencontre pour concrétiser le concept de droit au développement.

10. M. WIBISONO (Indonésie), s'exprimant au nom des membres de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (ANASE), dit que durant la crise financière asiatique, de nombreux pays en développement ont subi une brutale contraction économique après une décennie de croissance spectaculaire. Cette crise financière a remis en question l'avenir du financement du développement, de même que les avantages et les inconvénients de la course à la libéralisation des économies en développement et la validité du consensus de Washington.

11. L'évaluation en cours porte sur la recherche des causes de la crise financière asiatique et des moyens de réparer les économies endommagées et empêcher la réapparition de crise de ce genre. Dans les efforts déployés pour régler les crises financières et réformer le système financier international, la communauté mondiale doit tenir compte du fait que les pays se trouvent à des stades de développement économique différents et ont des priorités de développement différentes. Plusieurs pays ont entrepris d'importantes réformes intérieures pour relancer le développement et le progrès; toutefois, les pays membres de l'ANASE doutaient de l'efficacité des prescriptions actuelles conçues pour accroître l'efficacité et la stabilité des marchés financiers tout en améliorant la capacité des institutions financières internationales de contenir et de résoudre les crises. La question complexe de la revitalisation économique est un des grands défis lancés au système monétaire et financier international.

12. La question de la prévention des crises futures s'articule autour du renforcement de l'architecture financière internationale existante et notamment d'un contrôle plus étroit et coordonné des mouvements de capitaux à court terme. Les récents débats du Fonds monétaire international (FMI) sur le renforcement des normes, la transparence et la participation du secteur privé vont dans le bon sens. Toutefois, il faut que le principe de la transparence s'applique aussi aux organisations internationales et en particulier aux processus de prise de décision des institutions de Bretton Woods. Les normes et les principes de transparence doivent s'appliquer également au secteur public et au secteur privé. En particulier, les établissements financiers utilisant un fort effet de levier susceptible d'avoir des répercussions systémiques doivent être assujettis à des prescriptions de divulgation de renseignements régulière et sans retard.

13. En ce qui concerne la Réunion intergouvernementale de haut niveau, l'ANASE est favorable à la proposition d'établir une équipe spéciale conjointe du Conseil économique et social et des institutions de Bretton Woods, en tant que première étape de l'association des principales parties prenantes au processus préparatoire de la réunion.

14. Il convient de prendre à la session en cours la décision de créer un comité préparatoire représentant toutes les régions du monde. Pour ce qui est de la participation des parties prenantes, il ne s'agit pas de se demander si elle est opportune mais plutôt de voir quels sont les meilleurs moyens de les associer au

processus. Les membres de l'ANASE sont favorables à la participation d'organisations spécialisées comme l'OMC, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), les commissions régionales, les banques et groupements régionaux et des experts du secteur privé. Il convient, pour donner plus de poids politique aux résultats de la Réunion que des personnalités de la plus haute stature y participent. Enfin, il serait préférable que la réunion dure au maximum une semaine, y compris deux jours de session de haut niveau.

15. L'orateur réaffirme l'importance de faire de cette réunion un événement majeur, peut-être sous la forme d'une conférence. En ce qui concerne le suivi, on a déjà commencé à créer une dynamique par le biais d'autres manifestations connexes, comme la dixième session de la CNUCED, l'Assemblée du millénaire et les réunions quinquennales d'examen du suivi des conférences mondiales. Il faut intégrer dans le processus des échéances pour la mise en oeuvre des résultats de la réunion ainsi que des modalités d'examen du suivi.

16. M. DAUSA CESPEDES (Cuba) dit que sa délégation est très favorable à la convocation d'une conférence de haut niveau sur le financement du développement, afin de créer un cadre international pour l'examen de questions telles que la dette extérieure, le déclin de l'APD, la diminution des flux financiers et l'architecture d'un nouveau système financier capable de répondre aux besoins du développement.

17. Le système monétaire et financier actuel n'est plus adapté à l'économie mondiale et il y a un fossé entre un système financier mondialisé, perfectionné et dynamique et des institutions qui n'ont pas les moyens de répondre aux exigences de cet univers nouveau. Il ne s'agit pas d'adapter les politiques à la nouvelle situation, mais d'en formuler de nouvelles. Il est essentiel d'accroître les flux d'APD, car les flux de capitaux privés sont généralement à court terme et ne répondent pas toujours aux objectifs de développement des pays destinataires. En outre, il convient que cette aide fasse l'objet d'un traitement spécial parmi les différentes modalités de financement disponibles. Il faut faire preuve de plus de souplesse dans le traitement du problème des pays endettés, qu'il s'agisse des pays pauvres très endettés (PPT) ou de pays à revenus moyens. Les négociations relatives à la dette peuvent avoir un impact négatif sur la politique de développement et un coût social élevé.

18. Il faut absolument que la question du commerce international soit inscrite à l'ordre du jour de la conférence proposée, car on observe, à l'ère du libre-échange, une tendance paradoxale à ériger de nouveaux obstacles au commerce plus subtils, comme des sanctions unilatérales ou une application extraterritoriale des lois, en violation du droit international. L'Organisation des Nations Unies est le meilleur cadre pour un examen de ces questions dans une perspective large, universelle et intégrée.

19. M. IBRAHIM (Nigéria) dit que, pour de nombreux pays en développement, dont le Nigéria, on ne saurait trop insister sur l'importance du financement du développement, car il ne peut pas y avoir de développement sans financement. La responsabilité nationale est certes nécessaire, mais on ne peut pas ignorer l'importance croissante d'un partenariat mondial pour régler la question essentielle du financement du développement. Dans un récent rapport, la CNUCED a montré que, malgré les attentes suscitées par la mondialisation, l'Afrique reste

la seule région dans laquelle l'APD, bien qu'en diminution, est supérieure aux flux d'investissements étrangers directs privés.

20. Le Nigéria aspire à un développement véritable, susceptible de transformer la vie de ses citoyens en élevant le niveau de vie et en permettant aux enfants d'attendre l'avenir avec espoir et confiance. Malheureusement, il y a d'innombrables exemples de pays en développement qui ont emprunté des sommes considérables pour financer leur développement et se sont retrouvés avec des projets non viables et une dette qui entrave le développement des autres secteurs de l'économie. Pour que les financements extérieurs puissent contribuer à la réduction de la pauvreté et à la croissance, il faut qu'ils exploitent la principale ressource des pays en développement, qui est une main-d'oeuvre abondante. L'idée que seules les forces du marché doivent déterminer l'allocation des ressources s'est révélée erronée dans les pays en développement, principalement en raison du très faible degré de monétisation de leur économie. Les considérations économiques doivent être tempérées par les réalités sociales objectives.

21. Dans de nombreux pays en développement, les secteurs des infrastructures et de la mise en valeur des ressources humaines ont le plus grand besoin de capitaux, mais le rendement de ce type d'investissement est relativement faible et leurs effets ne se déploient qu'à long terme. Par conséquent, il reste difficile de mobiliser des ressources financières privées internationales pour ces secteurs, car l'investisseur doit pouvoir réaliser un bénéfice rapide alors qu'il faut en même temps assurer un développement humain durable. Il faudra prendre ce défi au sérieux dans la préparation de la conférence proposée, d'autant qu'au cours du prochain millénaire le savoir deviendra le facteur déterminant du progrès des nations.

22. Compte tenu de ces considérations, la délégation nigériane souscrit à l'idée que la réunion doit se tenir au niveau ministériel et doit être précédée par au moins deux sessions du comité préparatoire. En outre, il est essentiel de trouver les moyens d'y associer le secteur privé, car son dynamisme permettra d'obtenir des résultats positifs.

23. M. DOGANI (République-Unie de Tanzanie), s'exprimant également au nom des autres membres de la Coopération de l'Afrique de l'Est, à savoir le Kenya et l'Ouganda, dit que la brève période de progrès économique des pays africains du milieu des années 90 a été effacée par plusieurs facteurs et que, alors que le monde a les ressources et les moyens d'y remédier, il a laissé la situation se dégrader, ce qui est déplorable. De nombreux pays en développement, notamment en Afrique, ont pris du retard dans le processus de mondialisation et se sont lancés dans de grandes réformes macro-économiques; malgré cela, ils sont toujours les maillons les plus faibles de l'économie mondiale. La formation de capital intérieure dans la région est faible en raison de la stagnation ou du déclin des revenus par habitant et de la fragilité des établissements financiers qui n'ont pas consacré toutes leurs ressources à des investissements productifs.

24. L'APD reste la principale source traditionnelle de financement du développement, mais ces derniers temps elle a eu tendance à diminuer en même temps que les pays se lançaient dans des réformes économiques douloureuses. Les pays d'Afrique de l'Est ont besoin d'une aide leur permettant de s'approprier le processus de développement. Les processus connexes de la mondialisation et de la

/...

libéralisation des échanges internationaux ont eu un effet majeur sur la position des pays africains dans l'économie mondiale. Le commerce international leur apparaît comme une force dynamique susceptible d'accélérer leur croissance et leur développement, à condition qu'ils puissent obtenir une assistance technique au secteur productif et une amélioration de l'accès aux marchés.

25. Le fardeau de la dette extérieure reste le principal obstacle au développement de la région et il importe donc que la conférence proposée sur le financement du développement aborde cette question. Il faut assouplir l'initiative PPTE et annuler complètement la dette des pays les moins avancés. De nombreuses institutions financières internationales participent depuis longtemps au financement du développement, mais la récente crise financière asiatique a porté atteinte à leur crédit et mis en évidence leurs faiblesses. Il serait souhaitable d'envisager de réformer les institutions financières internationales pour qu'elles répondent mieux aux aspirations des pays en développement. Comme ces institutions ont été créées bien avant l'accession à l'indépendance d'un grand nombre de pays en développement, il faudra, dans le cadre de cette réforme, veiller à ce que leurs intérêts soient suffisamment représentés.

26. Il convient que la réunion de 2001 soit organisée au niveau politique le plus élevé afin de mobiliser la volonté politique nécessaire pour en assurer le succès. La délégation nigériane demande instamment que le processus préparatoire soit lancé dans les meilleurs délais.

27. M. GÁLVEZ (Chili) dit que la préparation d'une réunion de haut niveau sur le financement du développement est très importante pour sa délégation. Pour assurer le succès de la réunion, il faut établir, avant les débats de fond, une liste claire et précise des questions à examiner. La priorité est de créer un comité préparatoire et d'élire son bureau, et cela devrait être fait avant la fin de la session en cours ou au début de janvier au plus tard. Ensuite, il faudra examiner les recommandations figurant au paragraphe 20 du document A/54/28 en ce qui concerne la nature exacte de la réunion et les modalités de participation. Le Groupe de travail a décidé qu'une participation active de la Banque mondiale et du FMI serait indispensable tant pour la réunion elle-même que pour le processus préparatoire et la résolution de la Commission sur cette question devrait traiter des modalités de cette participation. Il importe aussi que le processus préparatoire se déroule à un haut niveau.

28. Il faut qu'une décision relative à la convocation de la réunion soit prise lors de l'actuelle session de l'Assemblée générale et la délégation chilienne appuiera tous les efforts déployés en vue de trouver un accord dans un esprit de consensus, de compréhension et de solidarité entre toutes les délégations.

29. M. KOLBY (Norvège) dit que ces dernières années, les efforts internationaux visant à mobiliser des ressources additionnelles pour le développement n'ont pas obtenu les résultats souhaités, comme en témoigne le déclin continu de L'APD. Parallèlement, l'économie mondiale s'est transformée en profondeur et de nouvelles possibilités et de nouveaux défis en ce qui concerne le financement du développement sont apparus. Il est donc opportun et nécessaire de réunir toutes les parties prenantes pour examiner les moyens d'employer plus efficacement les ressources financières existantes et nouvelles pour accroître le montant global des ressources disponibles pour le développement.

30. L'examen de la question du financement du développement doit se faire sur une base large et de façon souple et il convient de passer en revue tout l'éventail des sources de financement existantes et possibles, en mettant l'accent sur les besoins et les stratégies de développement de chaque pays. Toutefois, cela ne doit pas conduire à réduire l'importance accordée à l'accroissement de l'APD, car cette forme d'aide restera une source importante de financement fiable du développement, en particulier dans les pays et secteurs dans lesquels il est difficile d'attirer des investissements privés, et il convient d'examiner les moyens de la rendre plus efficace.

31. Pour que la Réunion de haut niveau soit un succès, il faudra absolument attirer l'attention et la participation des ministres compétents, du secteur privé et des autres parties prenantes, ainsi que des institutions multilatérales. L'équipe spéciale conjointe réunissant l'ONU et les institutions de Bretton Woods, qu'il a été proposé de créer lors de la session de fond du Conseil économique et social, pourrait être un mécanisme utile pour faciliter l'association de ces organisations au processus. En outre, il convient d'étudier des moyens d'y associer d'autres acteurs importants tels que l'OMC et le secteur privé.

32. M. VALDIVIESO (Colombie) dit que la résolution doit être adoptée au titre du point 97 de l'ordre du jour devrait se limiter aux questions de procédure et que l'Assemblée générale devrait se contenter de faciliter l'Organisation du processus préparatoire de la réunion intergouvernementale de haut niveau qui doit se tenir en 2001.

33. En dépit de l'intéressant débat qu'a eu le Groupe de travail, on ne sait toujours pas très bien si les objectifs de la réunion doivent inclure la définition du rôle de l'organisation dans le financement du développement, l'établissement d'une relation durable avec les institutions de Bretton Woods et le secteur privé ou une analyse théorique de la question. Il convient d'aborder ces différents aspects durant le processus préparatoire.

34. Il convient que l'Assemblée générale fasse une déclaration officielle appelant à associer au processus préparatoire, dès le début, les institutions de Bretton Woods, le secteur privé, les commissions régionales, les banques et les experts nationaux. En particulier, l'orateur suggère d'inviter à y participer la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), la Banque interaméricaine de développement (BID) et la Société andine de développement (SAD). Le processus préparatoire devrait commencer par une brève réunion visant à élire un bureau de façon que l'on puisse s'attaquer au débat de fond en définissant la nature, les objectifs et l'ordre du jour de la Réunion.

35. Mme LEONCE-CARRYL (Sainte-Lucie) dit que sa délégation est favorable à l'idée d'organiser une Réunion intergouvernementale de haut niveau qui examinerait les questions nationales, internationales et systémiques relatives au financement du développement de façon globale, dans le contexte de la mondialisation et de l'interdépendance. Le commerce extérieur est une source majeure de financement du développement pour son pays. C'est pourquoi il importe d'associer au processus les institutions monétaires, financières et commerciales, notamment les institutions de Bretton Woods, l'OMC, la CNUCED, les commissions économiques et les banques régionales et le secteur privé. A cet égard, l'oratrice espère que la CNUCED pourra, en coopération avec les



institutions régionales, continuer d'aider les pays en développement à se préparer à la réunion, et qu'on prêtera une attention particulière aux besoins des petites économies vulnérables et des petits États insulaires en développement comme Sainte-Lucie.

36. Pour ce qui est de la forme de la réunion, la délégation de Sainte-Lucie est favorable à l'organisation d'une conférence autonome de haut niveau sous les auspices des Nations Unies. Aucune des grandes conférences antérieures de l'ONU n'a été coparrainée et le Gouvernement de Sainte-Lucie s'oppose à ce que celle-ci soit coparrainée par la Banque mondiale. Les participants pourront examiner la question du financement du suivi des conférences des Nations Unies, mais cela ne devrait pas être l'axe central ou le résultat principal de la réunion. En outre, les précédentes conférences des Nations Unies ont élaboré un programme social plutôt qu'un programme de développement; il ne peut pas y avoir de programme de développement sans examen approfondi des questions financières, monétaires et commerciales aux échelons national, international et systémique.

37. Le rapport du Groupe de travail (A/54/28) fournit une bonne base pour le processus préparatoire, qui devrait déboucher sur la tenue d'une session d'organisation du comité préparatoire avant janvier 2000 et d'une session de fond avant le milieu de cette année.

38. M. SHEN GUOFANG (Chine) dit que les pays en développement, qui n'ont pas été en mesure de tirer parti de la mondialisation, appellent la communauté internationale à les aider à résoudre leurs problèmes dans l'intérêt de l'ensemble de l'humanité et attendent beaucoup de la réunion intergouvernementale sur le financement du développement.

39. Sans une forte aide extérieure, les pays en développement ne pourront pas d'eux-mêmes se sortir de leur situation actuelle. Il faut prendre des mesures efficaces pour orienter les capitaux privés vers le développement et assurer le bon fonctionnement du marché financier international, ce qui appelle une réforme du système financier mondial. L'orateur se félicite de l'appel lancé par l'Union européenne aux pays donateurs, les invitant à atteindre l'objectif consistant à porter l'APD à 0,7 % du produit national brut, et espère qu'on mettra un terme au déclin de L'APD.

40. La chute continue du prix des produits primaires et l'intensification des mesures protectionnistes visant les produits des pays en développement constitue un grave problème, car le commerce extérieur est depuis longtemps une importante source de financement du développement. L'orateur exhorte la communauté internationale à établir un système commercial multilatéral fondé sur des règles, équitable et transparent, et espère que le prochain cycle de négociations commerciales multilatérales promouvra le développement, éliminera les obstacles qui s'opposent aux exportations des pays en développement et renforcera le traitement préférentiel de façon à améliorer le financement du développement par le commerce.

41. La délégation chinoise est favorable à la tenue d'une conférence autonome consacrée expressément à la question du financement du développement. Il convient que les débats des Nations Unies sur cette question mettent l'accent sur la coopération intergouvernementale et la mobilisation de la volonté politique de résoudre la crise de financement des pays en développement.

L'orateur espère que des décisions concernant la forme, l'ordre du jour et le processus préparatoire de cette réunion de haut niveau seront prises durant l'actuelle session de l'assemblée.

42. M. RAKOTONAIVO (Madagascar) dit que les recommandations figurant dans le rapport du Groupe de travail (A/54/28) ne correspondent pas totalement au point de vue de sa délégation, mais peuvent néanmoins servir de base de discussion.

43. Il convient que la réunion porte sur tous les aspects du financement du développement au niveau national, international et systémique, avec une approche intégrée s'inscrivant dans le contexte de la mondialisation et de l'interdépendance, l'objectif ultime étant de parvenir à la mobilisation des ressources financières additionnelles nécessaires, sur des bases stables et prévisibles, pour donner suite aux recommandations des grandes conférences internationales des années 90 et mettre en oeuvre l'Agenda pour le développement, notamment en ce qui concerne l'élimination de la pauvreté. Sur le plan national, le Gouvernement malgache a pris plusieurs mesures pour promouvoir la privatisation, le financement de microprojets au niveau communautaire et la promotion de l'esprit d'entreprise.

44. L'examen du financement du développement devra porter sur les thèmes de l'APD, de la revalorisation des recettes d'exportation des produits de base et de la dette extérieure, envisagées dans le cadre d'une coopération économique authentique, basée sur le partenariat et la solidarité internationale, les courants de capitaux privés tels que les investissements étrangers directs, le financement du commerce et les sources novatrices de financement. Il convient de tenir compte des vues des pays en développement, notamment en ce qui concerne l'APD. Les préoccupations suscitées par la crise financière internationale ne doivent pas faire oublier les besoins des pays africains, où l'urgence des financement du développement est plus que jamais aiguë. Il convient aussi de réserver un traitement spécial aux pays les moins avancés et aux petits États insulaires en développement.

45. La Réunion intergouvernementale de haut niveau devrait aussi porter sur la réforme des systèmes monétaire, financier et commercial internationaux et l'établissement d'une nouvelle architecture financière mondiale. À cet effet, il faut associer les institutions de Bretton Woods, l'OMC et les organismes régionaux au processus préparatoire et à la conférence elle-même.

46. M. NICULESCU (Roumanie), disant qu'il est souhaitable d'encourager l'augmentation lente mais régulière de l'IED en Europe centrale et régionale, à mesure que les marchés s'ouvrent et que le pouvoir d'achat des populations augmente, se félicite de l'accord général sur la tenue d'une réunion intergouvernementale de haut niveau en 2001. Au cours des prochaines semaines, il faudra se concentrer sur les détails du processus préparatoire et faire appel aux spécialistes des institutions de Bretton Woods et en particulier de la Banque mondiale. Il faudra poursuivre les travaux de fond afin de déterminer les priorités communes et de tenir compte du nouveau cycle de négociation de l'OMC et de la session de la CNUCED, ainsi que des initiatives récentes concernant le problème de la dette et l'architecture financière internationale. Il importe aussi de faire preuve d'une certaine souplesse en ce qui concerne la forme de la réunion finale, qui pourrait être coparrainée par l'ONU et la Banque mondiale.

47. Mme NARANGUA (Mongolie), souscrivant à la déclaration faite par le représentant du Guyana au nom du Groupe des 77 et de la Chine, dit qu'il est impossible, pour de nombreux pays, de relever le défi de la mondialisation et de régler le problème du développement sans tenir compte de l'environnement international et sans aide financière extérieure. La délégation de la Mongolie appelle ses partenaires développés à respecter les objectifs convenus en matière d'APD ainsi que les engagements relatifs aux ressources nouvelles et additionnelles. Elle se félicite de la poursuite du processus de mise en oeuvre de l'initiative PPTE et considère que le financement de l'allègement de la dette ne doit pas compromettre les autres formes de financement des conditions de faveur. La Mongolie estime que la coopération pour le développement doit porter non seulement sur l'assistance technique et la gestion de la dette mais aussi sur le commerce international, l'IED et les autres flux privés, l'accès à la technologie et d'autres domaines encore. Elle souligne l'importance d'une approche équilibrée tenant compte des paramètres macro-économiques et financiers et des aspects humains, structurels et sociaux.

48. Les pays en développement sans littoral ont toujours besoin de ressources financières plus importantes pour leur développement, en particulier s'agissant des infrastructures de transport. La Mongolie attache une grande importance au projet de résolution concernant les mesures spécifiques adaptées aux besoins et problèmes de ces pays, qui doit être adopté durant l'actuelle session.

49. Dans la réforme de l'architecture financière internationale, il faut mettre l'accent sur l'élaboration de normes financières et de code de conduite, chercher à intensifier la coopération en matière de supervision des institutions financières, améliorer les mécanismes d'aide d'urgence, renforcer le rôle des investisseurs et créanciers privés étrangers et mettre au point des systèmes d'alerte rapide. La réforme doit aussi viser à réduire l'incertitude concernant les pays et les marchés financiers, ce pourquoi il faut accroître la transparence et exiger la communication rapide des renseignements pertinents. Il faut renforcer la coordination des fonctions des organisations multilatérales et intensifier le dialogue entre les principales institutions internationales et les autorités nationales chargées de préserver la stabilité du secteur financier et de coopérer en vue de réduire les risques systémiques. L'examen de l'architecture financière internationale doit se faire non seulement dans le cadre du FMI et d'autres organisations multilatérales, mais aussi dans les universités, dans la presse et parmi les organisations non gouvernementales concernées.

50. La Mongolie espère que l'Assemblée générale prendra les décisions nécessaires pour promouvoir le financement du développement. Il importe d'associer au processus toutes les institutions et organisations internationales compétentes, ainsi que le secteur privé et la société civile. Pour assurer la réussite de la réunion intergouvernementale de haut niveau et la mise en oeuvre effective de ses résultats, il faut aussi que les États fassent preuve de volonté politique.

51. M. YAMAZAKI (Japon) dit qu'on ne saurait trop insister sur l'importance du travail préparatoire pour la réussite de la réunion. Toutefois, le rapport du Groupe de travail spécial à composition non limitée (A/54/28) est encore trop large et général et il faut prendre des décisions sur la forme, la portée et l'ordre du jour non seulement de la réunion finale, mais aussi du processus

préparatoire. Il y aura probablement de grandes divergences de vue et, pour les concilier sans politisation excessive du processus, il faut se mettre rapidement d'accord sur un mécanisme de gestion du processus préparatoire. Le Japon est disposé à jouer un rôle constructif dans un tel mécanisme.

52. Pour déterminer la forme du processus préparatoire et de la réunion elle-même, il faut tenir compte de plusieurs points fondamentaux. Il faut mettre l'accent non seulement sur le niveau des ressources disponibles pour le financement du développement mais aussi sur les moyens de les employer de façon efficiente afin d'obtenir le plus grand impact possible. À cet égard, les facteurs essentiels sont l'appropriation par les pays en développement et la bonne gestion des affaires publiques dans ces pays, ainsi que la coordination entre les partenaires du développement. Deuxièmement, l'examen de la question de la mobilisation des ressources doit être global et porter sur tout l'éventail des ressources envisageables, y compris les ressources intérieures et extérieures, l'APD et l'aide au développement non officielle. Le Japon tient à souligner la nécessité d'associer le secteur privé à la réalisation des objectifs du développement car le potentiel des flux de capitaux privés n'est pas encore intégralement exploité. Il faut aussi se pencher sur les aspects négatifs des flux de capitaux privés, tels que leur volatilité et leur concentration sur un petit nombre de pays. Troisièmement, il est essentiel de traiter non seulement la question de la mobilisation des ressources et des moyens, mais aussi celle des résultats des efforts de développement et des progrès accomplis, au moyen des ressources intérieures et extérieures, en matière de mise en oeuvre des objectifs fixés aux conférences et sommets des années 90. Enfin, il est indispensable que les institutions de Bretton Woods participent activement tant au processus préparatoire qu'à la réunion finale : ce n'est que par un effort coordonné du système des Nations Unies et des institutions de Bretton Woods qu'on pourra atteindre l'objectif commun de la réduction de la pauvreté et du développement durable.

53. M. ZARIE ZARE (République islamique d'Iran) dit qu'il faut lancer et faciliter un processus de préparation de fond pour l'organisation de la réunion intergouvernementale de haut niveau en s'inspirant des recettes qui ont fait le succès des grandes conférences des Nations Unies. Il faut que le processus soit transparent et ouvert à tous les États membres de l'ONU, aux membres des institutions spécialisées et aux observateurs; l'organe préparatoire devra faire un rapport à l'Assemblée générale à sa cinquante-cinquième session.

54. Le fait de disposer d'un programme de travail clair et détaillé pour le processus préparatoire incitera les experts des ministères et autres institutions nationales à y participer et permettra aux autres organisations internationales compétentes, en particulier les institutions spécialisées et les organismes régionaux, les institutions de Bretton Woods et l'OMC, d'y apporter une contribution. Il faut associer au processus toutes les parties prenantes, notamment le secteur privé, la société civile et les organisations non gouvernementales. Une contribution des commissions régionales, des banques régionales et d'autres organismes régionaux pourrait aussi être utile. Il faudra aussi faire appel à la CNUCED pour organiser des réunions régionales et autres afin d'aider les pays en développement à participer activement au processus préparatoire. La réunion elle-même devrait être une conférence autonome de haut niveau et il faudra créer un mécanisme de suivi efficace pour contrôler et évaluer la mise en oeuvre des résultats.

55. Mme NAMGYEL (Bhoutan), souscrivant à la déclaration faite par le représentant du Guyana au nom du Groupe des 77 et de la Chine, dit qu'un grand nombre de pays en développement et en particulier de PMA n'ont pas réussi à s'intégrer efficacement dans l'économie mondiale et sont donc menacés de marginalisation. Bon nombre des plans d'action élaborés lors des conférences mondiales des années 90 n'ont pas été intégralement mis en oeuvre en raison de l'insuffisance des ressources, ce qui a encore aggravé la pauvreté. La clef de la réalisation de ces nobles plans d'action et objectifs est le financement du développement, et il est impératif que la communauté internationale fasse un effort coordonné pour répondre aux problèmes des pays en développement et renforcer leur capacité de jouer de rôle plus actif dans l'économie mondiale.

56. Le déclin de l'APD devient très inquiétant et commence à se répercuter sur les activités du PNUD et d'autres institutions spécialisées. L'accroissement des flux de capitaux privés, certes souhaitable, ne peut pas financer les investissements nécessaires pour les programmes sociaux. L'APD est la source de financement essentielle qui ne peut être remplacée ni par l'IED ni par tout autre moyen.

57. Le Comité préparatoire aura beaucoup de travail à faire pour élaborer en détail les aspects de fond de la réunion intergouvernementale de haut niveau, et il faut donc établir ce comité dans les meilleurs délais.

58. Mme MIRALLES (Venezuela), s'associant aux déclarations faites par le représentant du Guyana au nom du Groupe des 77 et de la Chine, et par le représentant du Mexique au nom des pays membres du Groupe de Rio, dit que la prochaine grande étape à franchir durant l'actuelle session consiste à lancer un processus préparatoire de fond en vue de la réunion intergouvernementale de haut niveau. Il faudra associer à ce processus toutes les organisations du système des Nations Unies, ainsi que les institutions de Bretton Woods et L'OMC. Il faudra aussi y faire participer le secteur privé, les organisations non gouvernementales et la société civile. L'heure est venue de créer une équipe spéciale commune chargée de jouer le rôle d'un groupe consultatif dans la préparation de la réunion.

La séance est levée à 17 h 35.